

commencement d'août ; la Société laisse à la Commission le soin de fixer ultérieurement son choix dans les directions de Vic-sur-Aisne et Autrèches, ou de Creil, Saint-Leu et Montataire.

M. Constans donne lecture de la première partie d'une étude sur Marie de Compiègne, l'un des poètes les plus remarquables du treizième siècle, beaucoup plus connue sous le nom de Marie de France. M. Constans s'attache à démontrer l'identité de ces deux personnages et fait ressortir, par des rapprochements empruntés aux écrivains contemporains, la réalité de cette assertion qu'il se propose de démontrer en outre dans la suite de son travail par un examen littéraire des œuvres attribuées à ces deux auteurs (1).

M. Paisant termine la lecture de son travail sur l'administration des biens du clergé sous les deux premières races. Il essaie de reconstituer le tableau de ces grandes exploitations agricoles qui eurent une si grande influence sur l'avenir de notre pays dans les premiers temps de la monarchie et nous fait parcourir successivement toutes les divisions de ces villas importantes. En même temps qu'il y montre le rôle de chacun, il insiste sur les efforts faits par le clergé pour amener la transformation de l'esclavage en servage et examine les conséquences qui en découlèrent. Parmi les intéressantes figures de cette époque, il fait ressortir celle de l'évêque du Mans, saint Aldrick, dans lequel on reconnaît toutes les qualités d'un grand administrateur.

M. le général Morin lit des extraits d'une notice sur l'établissement du système métrique en France. Après avoir montré d'abord l'esprit libéral du décret de l'Assemblée nationale du 8 mai 1790 qui établissait une uniformité de mesure pour la France entière, il entre dans le détail des opérations qui furent entreprises pour la mesure d'un arc du méridien de Dunkerque à Barcelone. Après deux ans de travaux préparatoires, nécessités par la construction d'instruments, Delambre et Méchain partent pour commencer leurs études. Mais dès leur sortie de Paris, ils deviennent suspects aux populations surexcitées. Méchain arrive sans trop de difficultés en Espagne où il reste pendant un certain temps jusqu'au moment où la déclaration de guerre l'y retient prisonnier. Delambre, envoyé dans le Nord, est à chaque instant en butte aux tracasseries des gardes nationaux trop zélés, aux vexations des municipalités ignorantes qui voient en lui un espion. A Montlhéry, les habitants détruisent ses signaux ; à Dammartin, il ne peut commencer ses opérations. Il vient alors à Compiègne, le 18 juillet 1792, et se rend au moulin de Jonquières, em-

(1) Voir cette étude dans ce volume.

placement d'un ancien signal. Mais en présence des inquiétudes des habitants, il juge nécessaire d'aller à Beauvais pour réclamer une autorisation du département de l'Oise. Muni de cette pièce, ajoute le général Morin, il revient à Jonquières, où il est bien reçu, mais où il ne trouve plus les signaux nécessaires pour relier ses opérations. Et c'est ainsi que se passent près de deux années pendant lesquelles, malgré des entraves de toutes natures, les arrestations et l'exclusion même que prononce contre eux la Convention, nos courageux savants arrivent à déterminer les bases sur lesquelles repose un système qui tend à devenir universel. Ainsi se réalisera dans un avenir peu éloigné, dit en terminant le général Morin, la grande pensée conçue au sein de l'Académie des sciences en 1790, sous les auspices de l'Assemblée nationale et du roi Louis XVI, et il sera permis à la France d'en dédier l'œuvre à tous les temps, à tous les peuples.

M. le général Morin ajoute qu'il croit avoir retrouvé à Jonquières l'emplacement du signal de Delambre, et lorsqu'il s'en sera assuré, il pense qu'il sera du devoir de la Société de relever cette pyramide, à la fois comme souvenir historique et comme jalon destiné à servir à la vérification de la triangulation de la France qui a été reprise il y a peu d'années par l'État-major français, et va permettre d'avoir la mesure d'un arc presque double de celui que mesurèrent Delambre et Méchain, puisqu'il ira du nord de l'Angleterre au Sahara.

M. de Marsy présente à la Société un projet de publication d'une suite de listes des offices et des charges de Compiègne. Il montre les services que peuvent rendre ces tables pour les recherches historiques et dit qu'il a déjà réuni des éléments qui permettront de publier successivement, depuis des époques relativement anciennes, les séries des gouverneurs et des attournés, des membres des différentes juridictions, des curés et des doyens de chapitres, etc., etc. Plusieurs de ces relevés ont été faits partiellement ; l'étude des archives, l'examen des dalles tumulaires et d'autres sources permettent de les compléter. M. de Marsy remercie plusieurs de ses collègues qui lui ont déjà fourni des notes pour ce travail, et communique à cette occasion un relevé étendu fait par M. d'Yanville dans les registres de baptêmes de Compiègne pour la seconde moitié du seizième siècle.

La Société s'ajourne au mois de novembre.